

Corporation des propriétaires
de

BARS
BRASSERIES
ET TAVERNES

du Québec

UTBQ
Union des tenanciers de bars du Québec

130, rue Principale, Châteauguay (QC) J6J 3H1
Tél. (450) 692-8443 Fax. (450) 692-7638

7373, rue Cordner, LaSalle (QC) H8N 2R5
Tél. (514) 937-0531 Fax. (514) 933-0936

Montréal, le 25 novembre 2020

Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation
710, place D'Youville
6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

PAR COURRIEL : ministre@economie.gouv.qc.ca

Objet : Discrimination dans l'application du programme d'Aide aux Entreprises en Régions
en Alerte Maximale

Monsieur le Ministre de l'Économie et de l'Innovation,

Suivant leur correspondance du 23 novembre dernier et vu l'urgence de la situation, la Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec (ci-après la «CPBBTQ») et son président, monsieur Renaud Poulin ainsi que l'Union des Tenanciers de Bars du Québec (ci-après l'«UTBQ») et son président, monsieur Peter Sergakis, s'adressent de nouveau à vous relativement au sujet mentionné en rubrique.

Par la présente, nous sollicitons expressément la tenue d'une rencontre, en visioconférence ou autre moyen technologique, directement entre vous et les soussignés, afin que ces-derniers puissent vous expliquer, de vive voix, avec leur expérience « *du terrain* » et celle rapportée par leurs membres, les graves problèmes et injustices actuellement vécus par les tenanciers de bars du Québec.

Entre-autres, il sera primordial d'aborder la question de la discrimination flagrante créée par votre programme d'Aide aux Entreprises en Régions en Alerte Maximale (ci-après l'«AERAM») envers certains tenanciers, dont notamment à l'endroit des exploitants ayant un permis de bar auquel est rattachée une autorisation de « danse avec nudité » et ceux détenant une autorisation relative à l'exploitation d'appareils de loterie-vidéo lorsque les revenus qui en découlent dépassent une certaine proportion, lesquels sont injustement exclus dudit programme!

À ce titre, l'UTBQ et la CPBBTQ vous démontreront plus amplement la discrimination flagrante dont sont victimes ces tenanciers et vous demanderont de modifier ledit programme sans tarder afin de rendre admissible tous les propriétaires de bars, sans exception ni discrimination.

Par ailleurs, l'UTBQ et la CPBBTQ vous expliqueront plus abondamment les difficultés excessives découlant des demandes déposées pour bénéficier de l'aide financière promise via le programme de l'AERAM, dont notamment quant à la lourdeur des exigences documentaires et comptables. De

même, l'UTBQ et la CPBBTQ vous feront part de situations inacceptables réellement vécues par leurs membres démontant le caractère manifestement déraisonnable du délai de traitement des demandes : à l'approche du troisième mois de fermeture des bars de la grande région de Montréal, la majorité des tenanciers n'ont toujours rien reçu!

Il est urgent que votre gouvernement redresse la situation. Autrement, nous assisterons à une fermeture massive des bars, brasseries, tavernes et même des restaurants à la grandeur de la province; Les conséquences seront catastrophiques.

Nous comptons sur une réponse favorable de votre part dans les meilleurs délais possibles.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, monsieur le Ministre de l'Économie et de l'Innovation, l'expression de notre plus haute considération.

**CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES
DE BARS, BRASSERIES ET TAVERNES
DU QUÉBEC**



Renaud Poulin, président

**UNION DES TENANCIERS DE
BARS DU QUÉBEC**



Peter Sergakis, président

C.c. L'honorable François Legault, Premier ministre du Québec, par télécopieur : 1 (418) 643-3924

Madame Geneviève Guilbault, Vice-première ministre du Québec et Ministre de la Sécurité publique, par courriel : ministre@msp.gouv.qc.ca